

Charte de fonctionnement du réseau

Qualité en Recherche dans le Grand-Est « QeRGEst »

Objet de la charte

Le réseau Qualité en Recherche dans le Grand-Est « QeRGEst » est une entité régionale du réseau Qualité en Recherche (QeR) de la Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires (MITI) du CNRS.

La charte de fonctionnement du réseau QeRGEst a pour objet de décrire la structure et le fonctionnement du réseau.

La présente charte est révisable par le comité de pilotage dans un but d'amélioration et/ou d'évolution.

Objectifs

Le réseau Qualité en Recherche dans le Grand-Est a pour but de réunir divers acteurs impliqués dans des démarches Qualité dans des laboratoires de Recherche académiques et/ou universitaires dans l'objectif de créer une dynamique et de mettre en place des actions et/ou initiatives collectives à l'échelle de la région Grand-Est.

Lieu de rencontres et d'échanges, il sensibilise, soutient, accompagne ou promeut la démarche qualité en recherche, au sein des unités / laboratoires de recherche dans la région Grand-Est.

Ce réseau est principalement centré sur la démarche qualité en recherche.

Il travaillera notamment en interaction avec les autres réseaux et entités existants :

- Qualité en Recherche (CNRS),
- Réseau qualité Enseignement supérieur et Recherche (Universités),
- Réseaux locaux universitaires (RQ'uL, Unistra,...)
- Tout autre réseau travaillant dans les domaines de la qualité en recherche.

Missions

Le Comité de Pilotage du réseau assure l'animation en proposant et en organisant des actions sur la Qualité en Recherche telles que :

- Séminaires
- Formations
- Mise au point et proposition d'outils...

Pour ces actions, le réseau QeRGEst pourra solliciter des intervenants extérieurs. Le réseau est ouvert à toute personne de l'enseignement supérieur et de la recherche impliquée ou simplement intéressée par la mise en place d'une démarche Qualité.

Organisation :

Le Comité de Pilotage se compose d'au minimum cinq (5) membres dont l'un d'entre eux en assure l'animation. Les trois (3) sites géographiques suivant sont

obligatoirement représentés dans le Comité de Pilotage : Mulhouse, Nancy et Strasbourg. D'autres sites pourront être intégrés dans le Comité de Pilotage.

Le réseau a choisi un représentant qui fera le lien avec le Comité de Pilotage du réseau QeR en l'informant des actions entreprises et de leurs diffusions. Dans le cas d'interactions fortes avec d'autres réseaux, le Comité de Pilotage pourra désigner des membres le représentant au sein de ces réseaux partenaires.

Cette charte doit permettre au réseau de fonctionner en interaction avec le réseau QeR et les autres réseaux partenaires en partageant les objectifs, les moyens et les ressources.